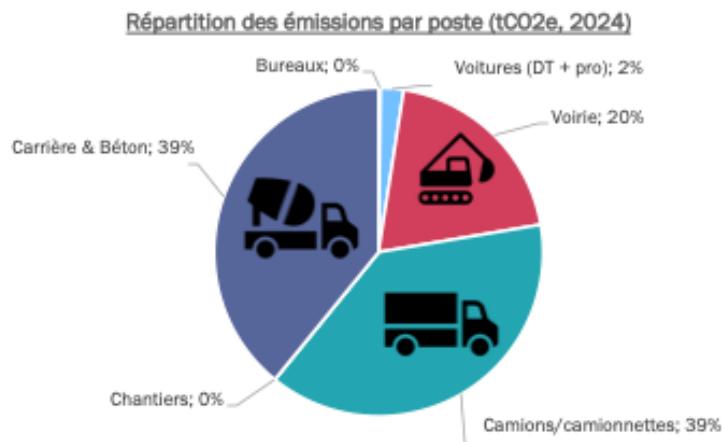


L'empreinte carbone de Trageco

Dans le cadre de la certification Echelle de Performance CO2, Trageco a mesuré ses émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2024, scope 1, 2 et scope 3 partiel. Celle-ci est de **3.102 tCO2e**.

Le graphique suivant illustre la répartition des émissions totales de CO2 par poste.



Pour ramener ces postes par scope (= périmètre d'activité), voici ce que l'on considère :

- **Scope 1 : 3 042 tCO2e (98%)**
En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (bureaux, Voirie, chantiers, Carrière, voitures, camions, camionnettes)
- **Scope 2 : 34 tCO2e (1%)**
En ce compris : Électricité
- **Scope 3 (partiel) : 25 tCO2e (1%)**
En ce compris : Déplacements professionnels et déplacements domicile-travail

Les objectifs de Trageco

Sur base de ces mesures, Trageco s'est donc fixé des objectifs propres à l'entité :

- **D'un point de vue énergétique :**
 - Réduire la consommation d'énergie de 5% (carburants, électricité...)
 - Atteindre 100 % d'électricité verte dans le mix énergétique d'ici 2028
- **D'un point de vue émissions :**
 - Émettre -5% d'émissions de GES à 2028 par rapport à 2024 sur les scopes 1 et 2, ainsi que les déplacements professionnels inclus au scope 3.

Comment mettre en œuvre ces objectifs ?

Les objectifs ont été fixés en adéquation avec les projets de réduction des émissions et de consommation énergétique en cours et à développer durant les 3 prochaines années.



Le premier pilier concerne la source d'électricité de tous les sites d'activités (Waimes, Steinbach...). La consommation d'électricité résiduelle (prélevée sur le réseau électrique) sera couverte par un **contrat d'énergie verte**.



Le deuxième pilier concerne la réduction de la **consommation de carburant**. Derrière cet objectif se cache plusieurs actions complémentaires : l'optimisation des plannings, le renouvellement de la flotte de véhicules et d'engins par des machines moins énergivores, les formations à l'écoconduite, l'installation de start-stop sur les engins...



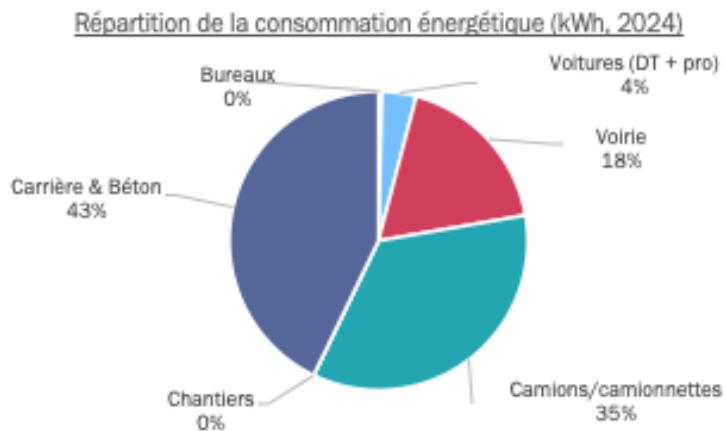
Le dernier pilier concerne l'**électrification progressive de la flotte de véhicule** de société.

Trageco, quelle ambition par rapport au secteur ?

Trageco se considère dans la moyenne du secteur en termes d'ambition de réduction de son impact carbone. Les premières actions ont été enclenchées sans attendre (panneaux photovoltaïques, électrification de la flotte...). Les actions de réduction de l'empreinte carbone sont actuellement principalement focalisées sur l'électricité. Trageco souhaite activer au plus vite les actions pour réduire la consommation de carburant, sa plus grande source d'émissions.

La consommation énergétique de Trageco

Pour ramener ces émissions de GES à des notions énergétiques, voici le récapitulatif de la consommation énergétique de Trageco sur le même périmètre que précédemment :



Pour ramener ces postes par scope (= périmètre d'activité), voici ce que l'on considère :

- **Scope 1 : 9 330 MWh (89%)**
En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (bureaux, Voirie, chantiers, Carrière, voitures, camions, camionnettes)
- **Scope 2 : 897 MWh (9%)**
En ce compris : Électricité
- **Scope 3 (partiel) : 250 MWh (2%)**
En ce compris : Déplacements professionnels et déplacements domicile-travail

Initiatives pour décarboner le secteur de la construction

Trageco participe à plusieurs initiatives en partenariat avec divers acteurs du développement durable en Wallonie et/ou dans le secteur de la construction.

Parmi ces initiatives on retrouve notamment :

- La participation de l'entreprise à un évènement organisé par Polygones permettant le partage d'expérience d'entreprises certifiées EPCO2 dans le secteur de la construction (24 novembre 2025)* ;
- Participation à une table ronde sur la décarbonation organisée par MobiWall en janvier 2026.

*La participation à la table ronde du 24 novembre, « Décarbonons la Construction » a permis d'amener un retour d'expérience sur les mesures déjà entreprises par Trageco et de retirer un apprentissage des expériences des autres entreprises présentes. En effet, chaque entreprise a témoigné de son parcours à travers la certification EPCO2 : motivations, difficultés, mesures de réduction, etc.

Dans un deuxième temps, Trageco a été amené à réfléchir à un projet (compliqué ou nouveau pour l'entreprise) à mettre en place pour réduire sa consommation énergétique et/ou ses émissions de gaz à effet de serre. L'objectif était d'étayer les étapes clés pour faire aboutir le projet de façon robuste.

Plus d'informations

Retrouvez plus d'informations sur les tenants et aboutissants de la certification via ce lien :

<https://www.echelledeperformanceco2.be>

Pour identifier les entreprises déjà certifiées Echelle de Performance CO2, ce lien est à parcourir :

<https://www.echelledeperformanceco2.be/participants/>